

Image not found or type unknown



Répartition produit de vente forcée d'un bien

Par **&Mylady**, le **07/06/2021** à **18:06**

Bonjour,

Si les frais de procédures sont des charges communes générales, comment répartir le produit de la vente forcée d'un bien appartenant à un copropriétaire débiteur depuis 8 ans?

La ventilation des arriérés des charges sont: communes générales / charges d'immeuble / charges de bâtiment / charges particulières.

Quid des intérêts de retard cumulés?

Merci de votre conseil.

Par **&Mylady**, le **08/06/2021** à **02:16**

Merci mille fois de votre réponse très claire.

&Mylady